



## Economic and Social Council

Distr.: General  
April 2004

Original: English

---

Substantive Session of 2004  
New York, 28 June – 23 July 2004  
Agenda Item 2

“Resource mobilization and enabling environment for  
poverty eradication in the context of the implementation  
of the Programme of Action for the Least Developed  
Countries for the Decade 2001-2010”

Statement submitted by Association Mauritanienne pour le  
Bien-Etre et le Secours de l’Enfant et de la Mère in special  
consultative status with the ECOSOC, on the  
recommendations made at the NGO Civil Society  
Workshop held on 12-13 April 2004 Nouakchott,  
Mauritania

The Secretary-General has received the following statement, which is  
being circulated in accordance with paragraph 30 and 31 of  
Economic and Social Council resolution 1996/31 of 35 July 1996.

**Atelier de Renforcement des Capacités des ONG et OSC en  
mobilisation des ressources et création d'un environnement  
propice à l'éradication de la pauvreté  
12 - 13 avril 2004, Nouakchott (Mauritanie)**

**Déclaration des ONG des  
PMA africains francophones**

Nous, ONG/OSC, représentant la société civile des PMA africains francophones, réunis à Nouakchott (Mauritanie), du 12 au 13 avril 2004, dans le cadre de "l'atelier régional de renforcement des capacités des ONG des PMA africains francophones en mobilisation des ressources et création d'un environnement propice à l'éradication de la pauvreté", organisé par le ministère des affaires économiques et du développement et le Commissariat aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion (CDHLCPI), en collaboration avec la Fédération luthérienne mondiale (FLM) et la coordination du Programme national de bonne gouvernance (PNBG) et avec l'appui du Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Mauritanie et du Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (UNDESA),

Considérant les engagements de la communauté internationale dans le cadre de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, ainsi que de la Déclaration de Bruxelles et du programme d'action en faveur des PMA pour la décennie 2001-2010,

Considérant le fardeau de la dette, le caractère inéquitable du commerce international, la lourdeur des procédures d'accès aux financements, le non respect des engagements souscrits par les pays développés dans le cadre de la mise en œuvre des OMD, la fracture numérique persistante et la non utilisation effective des ressources au profit des PMA et de leurs populations ;

Considérant le rôle incontournable que doit jouer la société civile dans la lutte contre la pauvreté, en partenariat avec tous les acteurs concernés (gouvernements, secteur privé, organisations internationales, etc.) ;

Recommandons ce qui suit :

En matière de mobilisation de ressources internes :

- Compter d'abord sur nos ressources humaines et naturelles pour les mettre en valeur. A cet effet, il faut commencer par dresser un bilan/diagnostic exhaustif de nos ressources et potentialités et en assurer une gestion rationnelle et une exploitation optimale, en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des plans de développement intégrés sur cette base ;
- Renforcer la transformation sur place des produits locaux et leur mise en valeur ;
- Donner la priorité dans l'allocation des ressources aux secteurs socio-économiques porteurs selon les spécificités de chaque pays ;
- Mieux protéger, conserver et restaurer notre environnement et nos ressources naturelles ;

- Promouvoir le réseautage en vue de capitaliser nos expériences et d'en tirer le meilleur profit ;
- Développer nos ressources humaines par l'amélioration des conditions de vie des populations, une plus grande utilisation de l'expertise locale, un intérêt particulier à la jeunesse, une implication accrue des femmes et une meilleure adéquation de la formation avec les besoins économiques de nos pays
- Faciliter l'accès des personnes handicapées et les intégrer dans le processus du développement
- Renforcer les capacités des ONG et en faire un acteur à part entière de la bonne gouvernance et du développement ;
- Promouvoir le développement de la micro entreprise et son accès au micro crédit.

En matière de mobilisation de ressources externes :

- Demander l'annulation de la dette des pays pauvres et le lancement d'un plan Marshall au profit d'un développement durable des PMA ;
- Mettre sur pied des procédures simplifiées dans le sens d'une meilleure capacité d'absorption des financements disponibles ;
- Faciliter l'accès sans conditions des PMA au commerce international pour l'écoulement des produits locaux ;
- Réduire la fracture numérique et mieux utiliser le potentiel des NTIC au service du développement et de la lutte contre la pauvreté

En matière de création d'un environnement propice à l'éradication de la pauvreté et au développement durable :

- Assurer au niveau local, national et international, une bonne gouvernance au service du développement et de la paix. Cette gouvernance devrait notamment être caractérisée par la transparence, la participation et le respect des droits de l'homme, de l'Etat de droit et des règles de l'éthique et de l'équité ;
- Créer un cadre juridique et institutionnel approprié à l'intervention des ONG, dans le respect des règles d'éthique et de déontologie ;
- Développer la coopération et l'intégration sous régionale et régionale des pays en développement
- Renforcer le partenariat de la société civile avec le système des Nations Unies, ainsi qu'avec les gouvernements et les autres institutions de coopération bi- et multilatérale, notamment dans le cadre de la coopération technique au profit des ONG en vue de la réalisation des OMD.